

Présentation

La sociologie hors université ou l'invisible sociologie

Introduction

Sociology Outside the University, or Invisible Sociology

Jean RENAUD

Volume 20, numéro 1, printemps 1988

La sociologie hors université

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001625ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001625ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

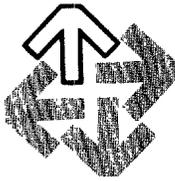
[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

RENAUD, J. (1988). Présentation : la sociologie hors université ou l'invisible sociologie. *Sociologie et sociétés*, 20(1), 5–12. <https://doi.org/10.7202/001625ar>

Présentation :

La sociologie hors université ou l'invisible sociologie



JEAN RENAUD

Fait banal: la sociologie existe et se pratique hors les murs des universités. Ce fait «banal» devient singulièrement curieux lorsqu'on réalise que cette sociologie est, somme toute, peu ou pas connue... et quasi absente des enseignements et des publications universitaires. Ce n'est pas la faute du nombre: au seul niveau des études supérieures, près de 600 étudiants ont été inscrits depuis 1972 au département de sociologie de l'Université de Montréal. Si on ajoute les diplômés du baccalauréat et les diplômés des autres universités québécoises, il s'agit, non plus de centaines, mais bien de milliers de sociologues que les universités ont produits ... puis en quelque sorte oubliés.

Pourtant, leur invisibilité n'est pas due à ce qu'ils en sont à leurs débuts professionnels. Ils ne sont pas tous concentrés dans la même génération: les premiers diplômés de Laval et de Montréal ont atteint l'âge de la retraite. Il ne s'agit pas non plus d'un engouement soudain pour la sociologie et les sciences sociales puisque les contingents de diplômés sont de grande taille depuis des décennies. Ils ne sont pas non plus tous concentrés chez le même employeur: on les rencontre partout, dans le public et dans le privé. Dans le public et le para-public, on les retrouve à tous les niveaux de gouvernement et dans tous les genres d'organismes, des grands aux petits ministères, des institutions nationales aux institutions locales. Ils sont au service de l'état et des groupes populaires. Dans le privé, leur présence est tout autant diversifiée, bien qu'ils y soient moins nombreux. Ces sociologues œuvrant hors université ou plus généralement hors du système d'éducation, forment aussi le principal groupe de membres de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (Acsalf). Tout cela devrait contribuer à faire de leurs productions un élément important de la dynamique de la discipline. Force nous est d'avouer que cela n'est pas le cas. Que se passe-t-il donc?

Tout se passe comme si l'institutionnalisation de la sociologie académique avait laissé pour compte les pratiques hors université. La préparation du présent numéro aura permis de prendre la mesure des tensions qui unissent et séparent ces deux mondes et la présentation de ces tensions nous apparaît constituer la meilleure introduction à l'ensemble des textes qui le constituent.

Nous ne reviendrons pas directement sur l'institutionnalisation de la sociologie comme discipline académique au Québec, celle-ci faisant précisément l'objet, depuis fort longtemps,

de nombreux articles¹ alors que bien peu de choses ont été dites de la sociologie de l'appliqué et des sociologues qui la font.

L'opposition entre ces «deux solitudes» que sont l'académique et l'appliqué résulte essentiellement de la différence dans la fonction des connaissances; elle se reflète dans les conditions de production et dans le contrôle des sources de légitimité professionnelle ou disciplinaire.

DES TYPES DE SAVOIR ET DE RECHERCHE

Si la caricature était permise, on dirait que le monde universitaire travaille sur les questions qu'il s'est lui-même posées dans ses propres revues, alors que les sociologues hors académie répondent plus souvent qu'autrement à des questions définies par la pression sociale et politique et par les besoins des organismes qui les emploient. Certes, une telle caricature serait en partie fautive, dans la mesure où les questions académiques ne sont pas indépendantes des préoccupations de la société environnante, pas plus que l'on peut définir des problématiques indépendamment des connaissances accumulées dans un champ. Mais cette image définirait correctement la différence fondamentale entre les sources du questionnement de ces deux groupes d'acteurs. L'une germe dans la science accumulée, dans la discipline elle-même, alors que l'autre s'enracine dans la raison d'être de l'organisme. On peut, à la seule lecture des titres de la table des matières, avoir une idée du type de milieu de travail de chaque auteur; cela ne serait pas le cas dans un numéro composé d'universitaires. Discipline et organismes médiatisent les besoins sociaux mais vers des directions différentes: vers une abstraction dans le premier cas ou vers une prise en charge dans le second. Cette détermination et cette orientation extra-disciplinaires des questions qu'ils étudient ont de nombreuses conséquences pour les sociologues de l'appliqué: toute l'organisation de leur vie professionnelle tient à ce fait.

Ils sont souvent au service d'organismes publics et par là ils sont liés à l'actualité sociale et politique; les questions qu'ils étudient et l'urgence de leur traitement sont souvent déterminées sur la place publique par l'état de l'opinion et des débats politiques. Qu'ils soient au service de firmes privées ou d'organismes publics, ils ont à se pencher sur les services ou produits ou programmes de leur institution. Dans tous les cas, l'acte premier du chercheur hors université est de traduire les pressions ou demandes sociales venant du milieu et les interrogations de gestion en questions de recherche et en projets pertinents pour l'organisme qui l'emploie. Cette traduction n'est pas une opération simple. Il ne suffit pas de dire «voilà ce qu'il faut faire ... et qu'on me laisse le faire». Il faut, d'une part, formaliser la question pour en dégager les éléments centraux et mettre ceux-ci au cœur d'un projet de recherche réalisable; il faut, d'autre part, montrer la pertinence du projet par rapport à la finalité de l'organisme. Il faut montrer que le projet ne fera pas que créer de la connaissance mais que celle-ci modifiera la capacité d'agir ou d'intervenir de l'organisme. Il faudra aussi montrer que cette connaissance est prioritaire, qu'elle ne répond pas à la seule curiosité de connaître, mais qu'elle est vitale, centrale, nécessaire pour le fonctionnement ou la survie même de l'institution ou de ses produits.

Si la partie formalisation de cette traduction fait appel à l'imagination sociologique et n'est, à ce titre, pas différente de ce qui se réalise dans les universités, il en va autrement de la négociation (entre les sociologues et les autres acteurs impliqués dans la «gestion» de l'organisme) pour optimiser l'ajustement entre l'activité de recherche et les retombées de celle-ci. Cette négociation est littéralement absente de la plupart des démarches universitaires de recherche alors qu'elle est structurellement nécessaire hors du système d'enseignement: le client ou l'organisme doit y trouver son compte ou la recherche n'aura pas lieu. Elle implique une entente sur la pertinence, sur la portée et l'utilité de même qu'une entente sur la crédibilité attendue des résultats et sur les délais de réalisation. Ce mécanisme peut contribuer à modifier

1. On consultera par exemple Juteau D. et L. Maheu, «Sociology and Sociologists in Francophone Québec: A two way Relationship between Science and Politics», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, à paraître.

les préoccupations à très court terme des organismes en visions à plus longue portée. Il restreint souvent, en contre-partie, l'ampleur des projets. Il empêche aussi de nombreux projets à portée plus théorique de voir le jour. On trouvera dans l'article tiré d'une table ronde réunissant des sociologues qui pratiquent la recherche hors université et des sociologues de formation devenus grands gestionnaires, de plus amples traces de ces ajustements.

Les recherches ainsi produites sont extrêmement variées: elles reflètent la variété des milieux où elles sont produites et les multiples facettes organisationnelles par lesquelles on peut aborder une question².

Le type de recherche le plus couramment produit est sans conteste la description de clientèle. À la suite de l'appel de texte pour ce numéro, la majeure partie des propositions que nous avons reçues était de cette nature. Rien d'étonnant à ce fait puisqu'il s'agit de la connaissance la plus fondamentale pour une organisation et, conséquemment, de la recherche la plus facilement négociable. Il ne doit pas y avoir beaucoup de ministères, d'universités, de CLSC, de CSS, de commissions scolaires, de tribunaux judiciaires ou administratifs, de groupes populaires, de groupes de pressions, de corps intermédiaires, de partis politiques, de syndicats ... qui ne se soient jamais livrés ou qui ne se livrent pas régulièrement à cet exercice! C'est le type de recherche qui, par ailleurs, est le plus difficilement transmissible en dehors du milieu pour lequel il est produit, puisqu'il postule un intérêt *a priori* pour la clientèle d'un organisme. Ces recherches possèdent fort souvent une portée scientifique qui dépasse l'intérêt premier qui a suscité leur production. On trouvera dans l'article de Mayer-Renaud (Centre des services sociaux du Montréal métropolitain) un exemple de ce type de recherche possédant un fort niveau de généralité puisqu'il traite de l'ensemble de la population: ce qui y est décrit, c'est la répartition spatiale de la richesse et de la pauvreté dans les zones urbaines du Québec, afin d'identifier les secteurs les plus exigeants en termes de besoins potentiels en services sociaux dans la région de Montréal. Les échelles mises au point dans ce travail ont certes servi à la planification de la distribution territoriale de services sociaux, mais elles ont aussi été utilisées pour la délimitation de territoires de vente, de quartiers couverts par des hebdomadaires, de lieux privilégiés d'action pour des groupes populaires, etc.

Le deuxième type de recherche en importance, si on se fie aux propositions soumises, porte sur l'analyse des liens qui unissent un organisme et sa clientèle. L'intérêt de ces recherches pour les organisations est dans le maintien ou l'amélioration de leur part de marché et dans une capacité de prévoir la demande de service. L'article de Chenard (Université du Québec), par exemple, étudie comment les cégépiens utilisent l'information qui leur est disponible pour choisir une université. Il rend possible une gestion de clientèle et des politiques de marketing et de recrutement: les universités sont, de ce point de vue, des institutions appliquées!

Un troisième type de recherche vise à soutenir l'élaboration de politiques sociales ou de programmes spécifiques d'intervention en fournissant des connaissances sur différents problèmes et sur les processus qui les constituent. Par exemple, l'article de Gagnon, Laurendeau et Pinard (Fédération des travailleurs du Québec) et celui de Bernier (Institut de recherche appliquée sur le travail) et Teiger-Cailloux (Laboratoire d'ergonomie et de neurophysiologie du travail, CNRS) permettent de comprendre les impacts des changements technologiques et, à ce titre, devraient influencer les orientations des syndicats commanditaires. De même, l'article de Ouellette produit dans le cadre d'une recherche au Conseil du statut de la femme et portant sur l'expérience de l'infertilité féminine vécue sous assistance médicale, est préalable à des énoncés d'orientation et des demandes de législation relatives aux nouvelles technologies de reproduction. Ce troisième type de recherche est le plus lié à l'actualité sociale et politique mais, plus encore que pour les types précédents, soumis au jeu de la traduction, de la formalisation et de la négociation. Plus encore parce que la pertinence est ici à plus long terme et l'enjeu organisationnel moins directement et immédiatement perceptible.

2. Il est coutume de confier la réalisation d'un numéro de *Sociologie et Sociétés* au spécialiste reconnu d'un thème. Dans le cas présent, la coutume n'a pu tenir. Comment, en effet, être spécialiste d'un thème qui est l'hétérogénéité même, qui comprend tous les thèmes et qui les aborde par toutes les méthodologies?

L'étude des programmes d'intervention ou d'action, de leur efficacité et de leurs effets secondaires — prévus et imprévus — constitue le quatrième grand type de recherche hors université. L'article de Lavoie, Grandmaison et Ostoj (Département de santé communautaire de l'hôpital de Verdun, Centre des services sociaux du Montréal métropolitain et Conseil de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain) sur l'évaluation du système d'accès à l'hébergement et aux soins de longue durée pour les personnes âgées en est un exemple tout comme celui de Toupin (Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes) sur l'impact des publics raccrocheurs sur la culture organisationnelle. La difficulté du travail de traduction n'est pas ici moins élevée qu'ailleurs. Il est fort difficile de trouver une formalisation qui permette une évaluation crédible et non banale des programmes. Il est fort difficile aussi de négocier l'étude des retombées non explicitement recherchées des programmes et non-voulues des organisations. Ces difficultés se trouvent parfois amplifiées lorsque la recherche sociale est pratiquée dans des sociétés éloignées de la nôtre en termes d'organisation sociale de base (Simard, Econosult).

DES CARRIÈRES

La nature de la recherche effectuée dans les organisations, l'origine du questionnement qui la porte et l'intimité qu'elle implique avec les buts de chaque organisme, ont un effet direct sur les travailleurs qui y œuvrent et sur leur carrière. Les sociologues y deviennent non pas nécessairement les spécialistes d'un thème ou d'un sujet, mais les spécialistes de la traduction des besoins de recherche *pour un organisme spécifique*. Ils acquièrent au fil du temps une valeur inestimable pour un milieu tout en devenant de plus en plus invisibles au reste de la communauté scientifique ou professionnelle: toute la carrière est centrée sur l'organisme hôte.

L'évaluation du chercheur, ce par quoi il obtient marge de manœuvre et crédibilité, est faite sur la pertinence de ses travaux par rapport aux besoins de l'organisme, sur les succès de formalisation et de négociation qu'il y a connus. Les succès sont d'autant plus importants et réguliers qu'il développe une connaissance approfondie tout autant des orientations de l'organisme que de ses structures de décisions, voire qu'il devient un élément indispensable de cette structure de décision. Bref cela contribue à faire des chercheurs en milieux des sur-spécialistes des milieux eux-mêmes. Leur mobilité d'un employeur à l'autre devient quasi impossible si ce n'est de façon limitée au sein d'un même réseau.

La production des chercheurs s'adresse, bien sûr, d'abord et avant tout aux interlocuteurs de l'organisme hôte. Cela implique que les textes, tant descriptifs que d'analyse, sont plus souvent qu'autrement écrits en postulant une connaissance du problème traité, de son intérêt et des conséquences de ce qui y est présenté ou analysé. Mais alors ces textes ont difficilement une vie indépendante, dans la mesure où ils ne peuvent circuler et être compris en dehors du milieu qui les a vu naître. C'est pourquoi la majeure partie des articles qui suivent ont dû être retravaillés pour devenir accessibles à un public plus large n'ayant pas ces connaissances préalables. Si ces textes avaient été publiés dans le bulletin de l'institution qui les a vu naître, il n'y aurait pas eu de problème de vulgarisation, pas plus que lorsqu'un universitaire publie dans une revue scientifique. Le problème existe lorsqu'il y a mélange des genres: un texte universitaire devrait tout autant être remanié s'il devait paraître dans le bulletin d'une institution non académique. Il résulte de ceci un accès privilégié des universitaires à la visibilité disciplinaire puisque les grandes revues de sociologie, tant au plan local que national et international, sont sous contrôle universitaire et que ceux-ci n'ont alors pas à souffrir des questions d'adaptation de leurs textes aux normes et connaissances d'un autre milieu. En contrepartie, les autres chercheurs sont peu visibles aux yeux de la communauté sociologique globale.

Un autre problème lié à la diffusion des analyses produites dans les milieux, est que celles-ci, parce qu'elles sont pertinentes, contiennent parfois des informations qu'on ne peut faire circuler parce qu'elles seraient utiles à la concurrence ou encore parce qu'elles menaceraient la «paix sociale ou politique» d'un réseau. Deux articles soumis pour ce numéro ont été par la suite retirés pour ces raisons.

Enfin, il n'y a pratiquement pas de place dans la tâche des chercheurs hors université pour des activités de diffusion ouvertes sur d'autres milieux. Cela tient d'une part à ce que la diffusion n'est pas un élément important pour la plupart des organisations, leur mandat étant d'abord lié à l'action ou à la gestion. (La plupart des articles du présent numéro ont été produits en-dehors des heures régulières de travail de leurs signataires.) Cela tient pour une autre part à ce que le temps est une denrée rare pour les chercheurs puisqu'il est associé à la recherche de moyens pour améliorer les assises (bonnes ou mauvaises) des décisions qui se prennent continuellement, et pour répondre aux exigences de l'action qui ne souffre ni délai ni répit.

Tous ces facteurs concourent à rendre quasi invisibles les chercheurs et leurs produits. Invisibles d'un organisme à l'autre. Et il en résulte une relative incapacité de circuler d'un employeur à l'autre. Invisibles aussi aux yeux de la communauté professionnelle et scientifique, au point qu'on peut finir par douter du fait que ces chercheurs en font partie.

UN SEUL MÉTIER, PLUSIEURS FACETTES: LE COURT TERME

Jusqu'ici nous avons décrit les liens que les sociologues hors université entretiennent avec les établissements qui les emploient et avec les impératifs de l'action bien plus que les liens qui les unissent à la discipline. Comme on le verra, ces derniers liens contribuent à leur façon à maintenir dans l'ombre ces travailleurs.

Deux facteurs principaux agissent comme forces centrifuges, tendent à repousser les chercheurs en milieu hors du «bercaïl disciplinaire».

En premier lieu, la nature même des questions traitées, issues directement des problèmes sociaux plutôt que des débats disciplinaires. Mais il y a plus. Il y a que les divisions disciplinaires apparaissent souvent d'inutiles barrières face à la saisie d'un problème concret: le confinement disciplinaire ne saurait répondre à l'ampleur des questions à traiter. La plupart des postes, sinon tous les postes, occupés par les sociologues dans les fonctions publiques et dans les entreprises privées, ne sont pas des postes de «sociologues» qui leur seraient strictement réservés. Ils occupent des postes du type «agent de recherche» qui sont comblés aussi par des professionnels provenant de nombreuses autres disciplines des sciences sociales. À titre d'exemple, les signataires des articles de ce numéro proviennent d'horizons forts variés comprenant — outre la sociologie — l'anthropologie, la démographie, l'ergonomie, l'histoire, la science politique, les sciences de l'éducation et le service social, et plus d'un possède une formation dans plus d'une discipline. Seuls les professeurs d'université et de cégep ont un intérêt dans la discipline elle-même: c'est ce qu'ils enseignent et ce qui les définit. Ils sont à la tête d'un empire disciplinaire. Leur intérêt marqué dans la sociologie comme institution entraîne le cloisonnement et des rapports plus compliqués au réel, dont le but est, en quelque sorte, de «faire croire» à la discipline et à sa généralité. Les chercheurs «dans le milieu» n'ont, structurellement, pas d'intérêt dans la discipline comme institution mais plutôt un intérêt pour les questions qu'elle permet de traiter. Il n'y a pas non plus, hors université, d'institution liée d'une façon ou d'une autre à l'intervention, qui soit sous la coupe exclusive (ou presque) des sociologues.

Deuxième facteur, la circulation des personnes et des idées entre ces deux milieux est relativement restreinte. On a déjà vu que les chercheurs hors université sont contraints à être peu mobiles. À plus forte raison, la mobilité entre ces milieux et l'université n'existe-t-elle pas à toutes fins pratiques. La littérature produite au sein des débats disciplinaires apparaît souvent de peu de pertinence pour l'abord d'un problème concret, tout comme les travaux produits dans le monde appliqué sont de peu de poids dans les débats disciplinaires. Il est d'ailleurs archi-rare de voir paraître dans l'une ou l'autre des revues québécoises ou canadienne de sociologie un article venant des milieux hors université. Quand la chose se produit, c'est qu'on a affaire en général aux retombées d'une thèse; après, c'est le silence et l'absence des organes de diffusion de la discipline, tous d'affiliation universitaire. Dans ces conditions, le présent numéro fait clairement figure d'exception. Souhaitons qu'il saura convaincre les sociologues de tous les milieux de la nécessité d'une récurrence régulière.

PLUSIEURS FACETTES, UN SEUL MÉTIER: LE LONG TERME

À une autre échelle temporelle, ce facteur centrifuge qu'est la circulation des personnes et des idées devient un facteur de ralliement, de regroupement disciplinaire. Si la circulation des personnes et des idées existe peu à l'échelle des carrières individuelles, elle existe de façon importante au niveau des générations. Globalement, il apparaît raisonnable de prétendre qu'une partie de ce qui est la sociologie «appliquée» d'aujourd'hui était la sociologie «théorique» des décennies passées. Il y aurait une mouvance historique, un déplacement de ce qui se fait à l'université à une époque donnée, vers ce qui se fait hors université à un moment subséquent. La sociologie de l'éducation est un cas d'espèce à cet égard. Champ regroupant plusieurs professeurs dans les années 60 et 70 et traitant massivement de l'aspect *inégalité*, il est presque disparu des départements de sociologie dans les années 80 mais on retrouve massivement dans la présente décennie des études sur le même aspect réalisées au ministère, dans les commissions scolaires et dans d'autres appareils du réseau de l'éducation. Le succès du sujet à l'université a fait que d'autres personnes que les professeurs du début s'y sont intéressées: leurs étudiants ont fait de ces préoccupations le cœur de leurs carrières. En changeant de génération, le sujet a changé de lieu. Il est passé des grands débats socio-politiques et sociologiques des années 60 à la gestion rapprochée et à la production banalisée dans les années 80. On peut penser que ce type de succès a forcé les chercheurs universitaires à se redéfinir et à se réorienter vers d'autres champs. Un observateur d'aujourd'hui qui ne connaîtrait pas l'histoire, ce déplacement d'un lieu à l'autre pour la poursuite de certaines recherches, pourrait croire que l'université et le hors université sont deux mondes, alors qu'ils sont en filiation directe et qu'aucun des deux ne renie l'autre. Un tel échange au niveau des générations ne s'est pas produit pour tout ce qui s'enseignait dans les départements universitaires: encore fallait-il qu'il puisse y avoir des retombées pratiques socialement ou politiquement et qu'apparaisse une organisation mettant ces connaissances au cœur de son action. Mais la chose essentielle à retenir est que le mécanisme existe et qu'il est un facteur de cohésion disciplinaire.

La circulation dans le sens opposé s'est également effectuée. Il y a des sujets qui sont nés hors université dans des besoins de gestion ou d'orientation politique et qui sont devenus des préoccupations universitaires. L'étude récente dans les départements de sociologie, des impacts sociaux des nouvelles technologies ou encore des aspects sociaux de la santé et sécurité au travail en sont des exemples. Pour les cohortes d'étudiants qui fréquentent aujourd'hui l'université, ces sujets appartiennent de plein droit au courant principal de la science. Il y a quinze ou vingt ans nul n'aurait été de cet avis.

Un autre élément qui permet de croire que le même métier est pratiqué à l'université et hors celle-ci est que, peu importe le milieu, les chercheurs sont soumis aux mêmes nécessités en termes de logique de la preuve. Tous, comme on peut aisément le voir à la lecture des textes qui forment le présent numéro, n'ont dès lors d'autre recours que d'utiliser les mêmes règles de méthode et les mêmes ensembles formalisés que sont les diverses méthodologies quantitatives et qualitatives. La méthodologie, sous toutes ses formes, apparaît être l'élément unificateur, la voie de contact, de tous les milieux. Elle occupe ce statut du fait qu'elle est la partie opératoire de la science. Si on peut diverger d'orientations théoriques et débattre d'hypothèses, encore faut-il convenir d'un ensemble de règles de démonstration pour que nos propos soient autre chose que de pures opinions. Cet ensemble de règles, c'est la méthodologie.

Tous les acteurs appartiendraient bien à la même communauté scientifique.

Mais voilà que le dernier trait, la communauté de logique de la preuve et d'instrumentation, trait qui est garant du statut scientifique des productions, ouvre aussi la porte aux autres disciplines, les sciences sociales ayant en commun, bien qu'avec des spécialisations relatives, ces méthodologies. Ce que les sociologues en milieu ont le plus clairement en commun avec leurs confrères des universités, ils le partagent également avec l'ensemble de la collectivité des sciences sociales. Ce trait explique en partie l'absence de spécificité disciplinaire des emplois occupés par les sociologues hors université: il n'y a en général pas de postes qui leur soient spécifiquement dédiés puisqu'ils sont interchangeables — sur cette dimension fondamentale — avec des gens formés dans d'autres disciplines des sciences sociales.

De là originent aussi une partie des tensions entre le disciplinaire et l'appliqué, entre ce qui se fait à l'université et ce qui est réalisé en dehors d'elle.

LA LÉGITIMITÉ COMME ENJEU DES RAPPORTS INTER-MILIEUX

Vu de l'université, surtout si elle est francophone, le monde de la connaissance tend à être divisé en disciplines. Vu hors université, il est divisé en sujets d'intervention. Les revues, colloques, congrès sont d'abord le fait des universitaires et tendent à reproduire les divisions disciplinaires et à surdéterminer dynamiquement l'orientation de leurs carrières ... disciplinaires. En l'absence d'organes de diffusion analogues pour les milieux d'intervention et compte tenu des difficultés que pose cette diffusion pour les professionnels hors université, l'utilisation par ces derniers des institutions des premiers ne va pas sans heurts. Symétriquement, la définition de ce qu'est la recherche sociale appliquée, fief, pourrait-on croire *a priori*, des professionnels des organismes, est l'objet de tentatives d'appropriation par les universitaires. Dans tous les cas, ce dont il est question, c'est de la définition normative de ce qu'est la sociologie et du contrôle de ses institutions.

Tous les articles reçus pour ce numéro ont été soumis à l'évaluation d'experts, procédure standard dans les revues scientifiques et ayant pour fonction de garantir la qualité de ce qui se publie. La revue *Sociologie et sociétés* étant sous le contrôle d'une université et ayant une vocation universitaire, ces experts sont, habituellement (dans plus de 85 % des cas), des professeurs d'université. Le présent numéro étant constitué d'articles signés par des professionnels d'organismes d'action et d'intervention, il est apparu important de conserver le même type d'évaluateurs, ne serait-ce que pour conserver à ce numéro toute sa crédibilité.

La première chose à dire de ces évaluations, c'est qu'elles ont mené à l'acceptation des articles qu'on pourra lire. La seconde est que, par leur biais, on obtient des indices de ce que pense le milieu universitaire de la recherche qui se fait hors de lui. Résumons cela à grands traits.

La littérature. Deux genres de commentaires ont été faits de façon relativement systématique. D'une part, on soulignait que l'auteur (ou les auteurs) n'était apparemment pas au fait du *dernier* article paru sur le sujet traité. Vérifications faites conjointement avec les auteurs, ce «dernier» article n'apparaissait fréquemment pas pertinent ou encore n'ajoutait guère. D'autre part, plusieurs évaluateurs ont suggéré que les auteurs situent la question débattue dans le contexte de très larges littératures, ce que plusieurs auteurs ont refusé...

L'intérêt des textes. Plus la question traitée dans un texte était intimement liée à l'action ou à la décision dans un organisme, plus on reprochait au texte de porter sur un problème limité et sans perspective. Cela était parfois d'autant plus étrange que les analyses en cause étaient considérées dans leur milieu d'origine comme extrêmement pertinentes et utiles! C'est probablement que dans ce cas ils n'apparaissaient pas contribuer aux débats disciplinaires. À l'opposé, aucun commentaire n'a cependant été émis sur la pertinence pratique des articles qui se situent d'abord et avant tout par rapport à la littérature et aux débats disciplinaires: ce manque n'étant alors pas relevé!

Tout se passe comme si la littérature sociologique devenait, en plus d'être un médium d'information, un médium d'imposition des normes de légitimité, eu égard aux perspectives et questions qui peuvent être étudiées, et que la pertinence de cette littérature aurait préséance sur les besoins des organismes. Comme si l'université voulait affirmer sa suprématie, son contrôle sur l'ensemble des productions, sa légitimité universelle. Si cette analyse était fondée, elle expliquerait pourquoi les sociologues hors université tendent à publier dans des revues qui n'appartiennent pas à la discipline et qui sont plus sensibles aux questions qu'ils étudient. Dans le cas des revues disciplinaires, les «pairs contrôleurs» se posent en juges, non de la seule qualité intrinsèque de leurs travaux, mais aussi de l'intérêt de leur contribution à la société, cette contribution n'étant vue que par un filtre strictement disciplinaire plutôt que social.

La définition même de ce qu'est la recherche sociale ou la recherche appliquée fait également l'objet d'un enjeu. Les étiquettes de recherche sociale, de recherche appliquée, de

recherche liée à l'intervention, de recherche action etc., sont réclamées par tous les milieux. On peut aisément concevoir qu'elles soient réclamées par les milieux non-universitaires. Mais elles le sont aussi des milieux universitaires. Il faut lire ce qui s'écrit sous les rubriques «retombées pratiques» ou «aspects appliqués» ou «pertinence sociale» des demandes de subvention pour se convaincre que toute recherche, même la plus théorique, contient d'importantes prétentions à cet égard. Dans ces conditions, il nous est apparu moins ambigu de caractériser les types de recherche selon le milieu où elles sont produites que selon des étiquettes imprécises parce que convoitées. C'est là le critère premier qui a servi à la sélection des textes du présent numéro: tous les articles proviennent de milieux non-académiques.

Une dernière remarque s'impose dans le cadre de cette présentation. Elle découle de tout ce qui a été dit mais doit être explicitée. Les articles qui composent ce numéro ont une valeur exemplaire plutôt qu'une valeur de recension. Il s'agit de textes dont l'échéancier de production a pu être synchronisé avec celui de la revue. De nombreux autres ont dû être abandonnés en cours de production, la revue passant souvent, en termes de priorité, après la satisfaction des besoins de l'organisme employeur. La diversité des sujets de recherche, des façons de faire et des liaisons avec l'action dépasse largement ce dont on peut rendre compte dans un seul numéro de revue.

Place donc à la sociologie.